



UNIL | Université de Lausanne
Commission consultative de la recherche (CCR)
bâtiment Amphipôle bureau 151.3
CH-1015 Lausanne

Aux membres de la :

Commission consultative de la recherche (CCR)

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE tenue le 27 juin 2023

- Membres présents : Mesdames et Messieurs A. Dreiss (Présidente), J-C Graz (Vice-président), S. Baume, S. Buttica, A. Clément, C. Cocco, D. Dafflon, Y. Dahhaoui, A-E de Crousaz, R. Demolis, P. Duarte, M. François, X. Fry, C. Jambé, S. Jossen, C. Lebrand, T. Lombardot, N. Minard, J. Randall, J. Richiardi, N. Schuerhoff, O. Staub, L. van Riel, E. Velmezova et C. Wilhem
- Membres excusés : Mmes et MM. C. Bagni, J. Billieux, M. Bosson, A. Daley, R. Demolis, E. Doudet, R. Freymond, M. Jendly, W. Halawi, A. Kaufmann, R. Lalive, C. Nerny, M-E Perga, J. Randall, J. Richiardi, A. Schena, G. Svanascini et F. Vallotton
- Invité·e·s : Benjamin Amsler (SJ), Claire Arnold (SR), Aurélie Brehmer (SR), Micaela Crespo (SR), Djamila Houha (PACTT), Simon Jossen (PACTT), Olga Larionova (PACTT), Laura Lo Bello (PACTT), Thé Van Luong (SR)
- Secrétariat : Madame V. Longchamp (PV)

Ordre du jour

1. Communications de la Présidente et adoption du PV du 8 décembre 2022
2. Temps de la recherche
3. Évaluation de la recherche : CoARA
4. Contrats de recherche et relecture par le PACTT / SJ
5. Candidatures aux appels à propositions Horizon Europe
6. Intelligence Artificielle et recherche
7. Divers :
 - Vitrites de la recherche
 - IRIS

1. Communications de la Présidente

a) Adoption du PV du 8 décembre 2022 :

Le procès-verbal du 8 décembre 2022 est adopté sans modification.

b) Mot de la Présidente Amélie Dreiss (voir Annexe1 compositionCCR)

Pour rappel, la CCR constitue un organe de réflexion et de concertation sur la question de la recherche à l'UNIL. Afin de privilégier les échanges et discussions, la Commission a réduit sa composition. La nouvelle composition de la CCR a été annoncée aux anciens et nouveaux membres par courriel et a été validée par la Direction en date du 12 septembre 2023.

Chaque membre a la possibilité de se faire remplacer en cas d'absence.

2. Temps de la recherche

Présentation de Claire Arnold, Service de la recherche
(voir Annexe2 TempsPourRecherche)

Présentation de l'état des lieux UNIL et des propositions de 10 mesures sur lesquelles les compétences Direction/Faculté varient. Les décharges sur les projets de recherche ; pré-award pour MA & PAST (actualisée en 2023) ; post award MA MER (pilote SSP) après obtention projet SHS Div.1.

La direction est favorable à ce que la périodicité du congé scientifique soit repensée et ramenée à un intervalle de 6 ans. Cela pourrait engendrer environ 15-20 demandes supplémentaires par an. La réflexion relative à un intervalle exceptionnel de moins de 6 ans et durée post congé exigée n'est pas finalisée.

Il est relevé que la Direction ne compte que peu de requêtes pour des prises de congés en FBM. Il semblerait que techniquement cela soit moins réaliste de s'absenter dans un laboratoire.

En réponse à une demande concernant les attentes sur les congés scientifiques, il est répondu qu'il n'y a rien de nouveau pour l'instant. In fine, il appartiendra au Conseil de l'UNIL de prendre une décision et modifier le règlement interne.

3. Évaluation de la recherche : CoARA

Présentation de Micaela Crespo, SR (Annexe3 CoARA)

L'UNIL a signé en mai 2023 l'accord [CoARA](#) (Coalition for Advancing Research Assessment) et réfléchit à une adhésion à la coalition. Une consultation dans les facultés est nécessaire afin de dresser un état des lieux et de recueillir leur expression d'intérêts, avant de rejoindre la coalition.

En vue de cette consultation, une première version du questionnaire à envoyer aux Décanats sur l'évaluation de la recherche et des chercheur-es est présentée

(i.e engagement, promotion, évaluations périodiques de 6 ans, doctorant·es, demandes de financement liées à la recherche) avant son lancement cet été.

La Faculté des Lettres a déjà une grille faite en 2020. Des membres demandent si l'évaluation concerne aussi les doctorant·es, les postdoc, les directeur·rice de thèse. Le Graduate Campus réfléchit à ces aspects.

Le leadership devient une dimension importante pour l'évaluation des chercheur·es (y compris postdocs et les doctorant·es). L'enseignement et engagement institutionnel des chercheur·es font aussi partie du périmètre de cette démarche, car CoARA propose de valoriser les autres activités que la recherche.

Le questionnaire sera fait sur les 6 principes CoARA avec une échelle raisonnable (1 à 5 par exemple et/ou oui/non/je ne sais pas). Il est également demandé d'expliquer le sens des questions du questionnaire avec des exemples et d'inclure la possibilité de répondre 'je ne sais pas'.

La Commission propose qu'une version révisée du questionnaire soit envoyée aux consultant·es recherche pour consultation avant sa distribution au sein des facultés.

4. Soutien juridique par le PACTT et le SJ

Xuân Fry et Benjamin Amsler - SJ, Laura Lo Bello et Olga Larionova - PACTT

Retour sur la présentation du PACTT et du SJ lors de la séance de la CCR du mois de décembre 2022. Suite à la mise en place de la [Directive 4.1](#), discussion et réponses aux questions soumises en amont.

- Q SSP : *Est-ce que l'obligation d'annonce est aussi une obligation de relecture/validation avant signature ?* SJ : Oui, d'après la directive UNIL/CHUV relative aux contrats et à la valorisation de la recherche ;
- Q SSP : *Parfois les contrats sont simples/classiques, ou émanent de partenaires et il y a peu de marge de manœuvre pour les modifier. Dans ces cas-là, le délai d'attente est long pour une réponse du SJ/PACTT, pour des changements mineurs.* SJ : Aucun délai annoncé n'a été manqué jusqu'à présent. Il n'est pas très facile de distinguer les contrats simples des autres : Sur quels critères ? Le SJ est ouvert aux suggestions.
- Q : *Pourrait-on avoir des modèles de contrats de collaboration (entre 2 universités partenaires, sans flux financiers, FR & EN) ?* SJ : L'équipe va y travailler. Si des collaborations avec certaines universités sont répétées, il est possible d'envisager des conventions au niveau des universités mêmes. D'autres modèles de contrats de collaboration utiles sont ceux qui impliquent les hôpitaux (CHUV ou autres). Ces contrats sont nécessaires au CER-VD pour autoriser le projet. Le SJ a des modèles qui pourraient convenir, mais préfère les mettre à disposition des dicastères recherche plutôt que des chercheur·es.

Il serait appréciable que les doyens/décanats soient mis en copie (si les chercheur·es envoient directement au SJ/PACTT sans informer leur décanats). Il y a en effet des implication RH et financières à considérer dès le départ.

Comment sont répartis les contrats entre le PACTT et le SJ ?

- La répartition SJ/PACTT (partenaire public/privé, cf. séance de la CCR de déc 2022) n'apparaît pas dans la Directive, car cela nécessiterait la révision d'une autre Directive UNIL/CHUV. La gestion se fait au sein du PACTT et du SJ.

5. Candidatures aux appels à propositions Horizon Europe

Présentation de Anne-Emmanuelle de Crousaz et Aurélie Brehmer, SR /Euresearch (Annexe4 Euresearch)

Retour sur la consultation lors de la séance de la CCR de décembre 2022 concernant les mesures additionnelles : relecture de projet, incitations financières, formation aux bonnes pratiques en gestion financière.

Situation CH-Euresearch et mésinformations :

- Une campagne au niveau national et international vient d'être lancée pour rappeler les possibilités de participation des chercheur·es suisses aux programmes EU, y.c. factsheets, poster etc. ;
- Le SR lancera un appel pilote pour les SNSF Starting Grant 2024, avec relecture rémunérée par des chercheur·es seniors/spécialistes (choisi par le·a candidat·e), voire par des expert·e en communication scientifique ; En effet, EUresearch (National contact point) offre une relecture de projet (les WP dont le leader est Suisse), mais pas de relecture pour les mesures FNS de transition (qui remplace ERC et MSCA). Et le SR UNIL n'est pas en mesure de faire de la relecture pour des projets individuels, la charge de travail étant trop importante.

Le/la représentant ACIDUL estime important de prévoir des mesures de soutien pour l'ensemble des chercheurs/euses et, si des choix sont nécessaires pour des questions de faisabilité et de ressources, ce ne sont pas les plus seniors qui ont le plus besoin d'un tel soutien compte tenu des capacités financières de leurs groupes de recherche.

AEdC précise que c'est pour cette raison que le projet pilote se focalise sur les Starting Grants et non pas les Advanced Grants; L'idée est d'aider les personnes qui ont peu ou pas de moyens.

Il est demandé que les Facultés donnent leur avis sur l'utilité d'expert·es en communication scientifique pour appui dans ce projet pilote.

6. Intelligence Artificielle (IA) et recherche

Présentation de The Van Luong, SR (Annexe5 CCR IA - Luong SR)

L'IA est une révolution technologique avec des perspectives pédagogiques,

des possibilités d'augmenter la productivité de certains processus de travail (e.g. génération de résumé de documents de réglementation, Identification littérature pertinente, Production d'images...).

Toutefois, cela entraîne des problèmes éthiques et des dérives : plagiat, biais, inexactitude, dépendance, affaiblissement de compétence, protection des données, etc.

La Direction a établi un groupe de travail pour qu'elle puisse se positionner dès la rentrée d'automne 2023.

Les personnes pour qui la thématique autour de l'IA suscite de l'intérêt sont invitées à rejoindre le groupe Teams dédié au partage de connaissances qui a été mis en place à l'initiative du SR, du CSE et du CI :

https://teams.microsoft.com/l/team/19%3a80IuZBIN_r035g039YrieBsIrBjnNP_T0UwOdqEVHIOc1%40thread.tacv2/conversations?groupId=688cec0f-8abb-4814-9056-aadcaa4d02a4&tenantId=25933cd5-fa42-4290-9edd-84c5831bcdd8

Toute personne chevronnée dans le domaine, passionnée, curieuse en quête d'information ou simplement intriguée par les progrès de l'intelligence artificielle, peut participer et y contribuer.

Il est important de sensibiliser les chercheur·es et communiquer sur les outils existants.

7. Divers (Annexe6 MC)

a. **Vitrines de la recherche**

Micaela Crespo, SR

Les vitrines sont un projet de l'ancienne Direction en 2019. Le but est de mettre en avant des thématiques interdisciplinaires, de manière plus pérenne que dans des ACTU, à destination de public profane, scientifique et des médias.

Actuellement il existe une liste de 5 thématiques/domaines (vitrines interdisciplinaires

<https://www.unil.ch/central/home/menuintst/recherche/thematiques-transversales.html>) pouvant toutefois évoluer à l'avenir. Ne pas hésiter à faire des propositions de thématiques.

En principe une vitrine sera lancée encore en 2023.

b. **IRIS** (institutional research information system) : **avancement du projet**

Micaela Crespo, SR

Le point une année après, MC présente l'objectif de IRIS, l'avancée du projet et la stratégie de déploiement.



UNIL | Université de Lausanne
Commission consultative de la recherche (CCR)
bâtiment Amphipôle bureau 151.3
CH-1015 Lausanne

- Première étape (en cours) :
 - Migration de SERVAL (Serval X) sur IRIS ;
- Autres sous-projets IRIS à l'étude :
 - Enrichissement du profil des chercheur·es (comment changer Unisciences en lien avec les profils ORCID et DSpace-CRIS) ;
 - Base de données des projets de recherche financés (base centralisée, liée à l'ouverture d'un fonds en lien avec SAP) ;
 - Valorisation des projets de recherche (création de pages projet pour remplacer éventuellement les sites wordpress) ;
 - Cartes de réseau de thématiques et mots-clés (CompaScience)

Lausanne, le 12 septembre 2023

Docteure Amélie Dreiss

Présidente de la Commission
consultative de la recherche (CCR)

Annexes : ment.